



## ELECTION DE LA DELEGATION DE LA LIGUE MEDITERRANEE POUR L'ASSEMBLEE FEDERALE

### APPEL A CANDIDATURE

La délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale comprend cinq postes : le Président de la Ligue – le Président délégué de la Ligue – le Président de chacun des Districts de la Ligue – un délégué des clubs participant aux championnats nationaux seniors libres – un délégué par tranche de 50 000 licences (soit deux postes à pourvoir au sein de la Ligue Méditerranée).

**Personne n'est membre de droit de la délégation de Ligue pour l'Assemblée Fédérale. Dès lors, toute personne souhaitant intégrer la délégation doit formellement et officiellement faire acte de candidature, y compris pour les postes de "délégué Président de District".**

L'élection de la délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 24 juin 2023.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 26 avril 2023 au 25 mai 2023, à minuit, cachet de la poste faisant foi.**

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

Ligue Méditerranée de Football  
Commission de Surveillance des Opérations Electorales  
Europôle de l'Arbois – 390 Rue Denis PAPIN  
CS 40461 – 13 592 AIX EN PROVENCE – CEDEX 3

\*\*\*

#### Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité définies aux articles 4, 6 et 7 des Statuts de la F.F.F.,
- toute candidature doit être présentée en binôme "titulaire + suppléant",
- l'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

\*\*\*

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire ci-dessous.



## ELECTION DE LA DELEGATION DE LA LIGUE MEDITERRANEE POUR L'ASSEMBLEE FEDERALE

### ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 2023

#### DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer à la Ligue par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 25 mai 2023 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.  
Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation de Ligue ».

Nous soussigné(e)s

• Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale, au poste de (cocher la case idoine) :

Président de District, (Postes à pourvoir pour les Districts du Grand Vaucluse, Provence et Var).

Délégué par tranche de 50 000 licences, (deux postes à pourvoir)

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet

. d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,

. d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,  
qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
<u>Suppléant</u>				

Fait à ..... le .....

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.



*Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.*

**LIGUE MÉDITERRANÉE DE FOOTBALL**

[secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr)

Tél. : 04 42 90 17 80 - Fax : 04 42 54 15 65

Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin

CS 40461-13592 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3

S I R E T 7 8 2 8 1 2 9 0 3 0 0 0 3 0